Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 71 (1962)
Heft: 1

Rubrik: La page des soins infirmiers

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA PAGE DES SOINS INFIRMIERS

La conférence annuelle des écoles d'infirmières

La conférence annuelle des écoles d'infirmières reconnues par la Croix-Rouge suisse s'est réunie à Berne le 28 novembre sous la présidence du Dr H. Büchel, président de la Commission des soins infirmiers. Les trente-quatre écoles reconnues y étaient représentées par plusieurs médecins et par plus de cent infirmières et infirmiers assumant des fonctions dirigeantes.

Les participants ont abordé et discuté en détail l'activité et le rôle du personnel soignant auxiliaire: *aides-hospitalières et aides-soignantes* pour établissements médico-sociaux en particulier. Après avoir examiné les différents aspects de la question, l'assemblée a été unanime à estimer que les futures infirmières doivent être préparées, au cours de leurs études déjà, à la fonction de supérieures qu'elles auront à assumer au sein de l'équipe soignante. Il s'avère en outre nécessaire de renseigner le corps médical sur la formation et les compétences des diverses catégories de personnel soignant auxiliaire en activité dans les établissements hospitaliers.

*

Revision des statuts de l'A. S. I. D.

L'assemblée générale de l'A. S. I. D. a décidé le 25 novembre, à Fribourg, une revision totale des statuts de l'association.

*

Changement de régime

Dès le 1er janvier, l'A. S. I. D. édite elle-même son organe officiel, *La Revue suisse des Infirmières,* dont la Croix-Rouge suisse a assuré la publication pendant plus de cinquante ans.

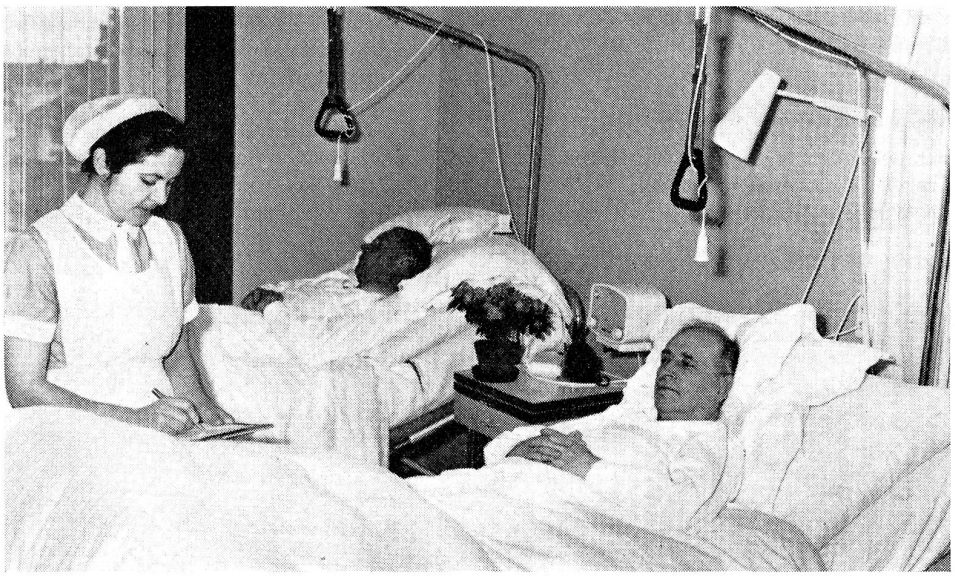

Une chambre de malades à « La Source » **(Photo Kinette Hurni, Lausanne)**

A l'école romande d'infirmières de la Croix-Rouge suisse

L'ACHEVEMENT DU COMPLEXE HOSPITALIER ET SCOLAIRE DE « LA SOURCE »

L'école d'infirmières lausannoise de « La Source » avait entrepris voilà quelques années à l'occasion de son centenaire, une rénovation complète de ses différents services. Le 12 novembre 1959 voyait l'achèvement de la première étape des travaux, la transformation et l'édification des bâtiments destinés à l'enseignement et au logement des infirmières. Une seconde étape prenait fin le 20 octobre 1960, on inaugurait ce jour-là les nouveaux bâtiments hospitaliers. C'est la fin de la troisième et dernière étape de ces importants travaux de modernisation que dirigeants, amis et membres de « La Source » fêtaient le 30 novembre au cours d'une ultime cérémonie d'inauguration.

Les représentants des Autorités vaudoises, genevoises et neuchâteloises ainsi que ceux de la municipalité lausannoise entouraient ce jour-là tous ceux qui avaient pris part à cette importante réalisation qui fait, comme devait le souligner dans son allocution le professeur von Albertini, président de la Croix-Rouge suisse, que *« la plus ancienne école de gardes-malades du monde est aujourd'hui l'école d'infirmières la plus moderne de Suisse ».*

Tour à tour, après le pasteur J.-C. Verrey, le docteur J.-D. Buffat, président de « La Source » et qui fut le promoteur de cette rénovation, le professeur von Albertini, M. Treina, conseiller d'Etat de Genève, puis l'architecte de l'entreprise, M. Pierre Bonard, soulignèrent la belle collaboration de tant de bonnes volontés qui avait permis de mener à fin l'œuvre entreprise voilà plus de trois ans: collaboration de toute la Suisse romande grâce aux nombreux donateurs, grâce à la participation des Autorités tant vaudoises que genevoises et neuchâteloises, collaboration de la Croix-Rouge suisse qui a été elle aussi si fructueuse.

A l'école du « Bon Secours »

Nous avons omis, dans notre dernière édition, de mentionner que Mlle M.-C. Nicolet *a également obtenu son diplôme d'infirmière à l'Ecole du Bon Secours, à Genève en septembre.*

*

SOINS AU FOYER

Nouveaux cours

Des cours élémentaires de soins au foyer ont été organisés en novembre et décembre par les sections de Bâle-Ville, Emmental, *Jura-Sud,* Berne-Mittelland, Haute-Argovie, Oberland bernois, *Genève,* Lucerne, Bodan-Rheintal, Saint-Gall, Schaffhouse, Olten, Soleure, *Lugano, Martigny et environs, Sierre et environs, Lausanne,* Horgen-Affoltern, Winterthour, Oberland zurichois et Zurich.

*

ASSISTANTES BENEVOLES DE LA CROIX-ROUGE

Nouveaux services

Les sections de Freiamt et de l'Oberland bernois ont introduit des services d'assistantes et d'assistants bénévoles de la Croix-Rouge.

*

Des assistantes à Baden, Zoug et Berne

Les sections de Baden et de Zoug ont introduit récemment un service d'assistantes bénévoles. Un groupe d'assistants et d'assistantes bénévoles suit également un cours d'introduction donné sous les auspices de la section de Berne-Mittelland.

*

AUXILIAIRES HOSPITALIERES DE LA CROIX-ROUGE

Le Comité central a voté un crédit de 2500 francs pour la publication d'un prospectus destiné à faire mieux connaître l'activité des *auxiliaires hospitalières* de la Croix-Rouge. Il a également accordé un crédit de 1800 francs pour la publication d'une brochure de propagande sur les *assistantes bénévoles.*

*

Cours en Suisse alémanique

Des cours pour auxiliaires hospitalières de la Croix-Rouge ont été organisés par les sections de Berne-Oberland, St-Gall et Winterthour. Cette dernière section n'a pas organisé moins de cinq cours parallèles.

*

Ergothérapie

La section de St-Gall a engagé une ergothérapeute qui est entrée en fonction le 1er novembre. La section de Berne-Mittelland bénéficiera également, une demi-journée par semaine, du concours d'une ergothérapeute mise aimablement à disposition par un hôpital bernois.

Le Comité central a accordé une subvention de 8000 francs à la section de St-Gall pour contribuer aux frais d'installation de son nouveau service d'ergothérapie. Ceux-ci s'élèvent au total à 24 000 francs.

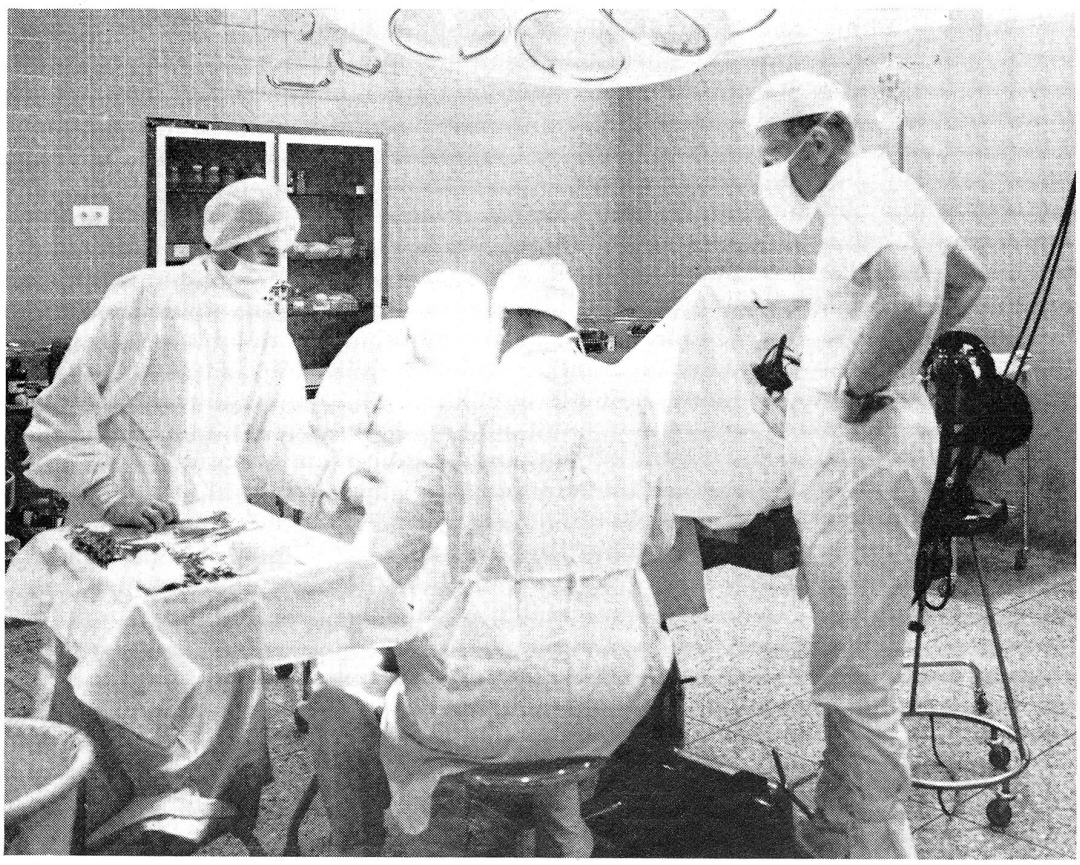

Une des salles d'opération de « La Source »